



Les conseils de l'Espece Info Énergie

pour les travaux de
rénovation énergétique
de votre habitation

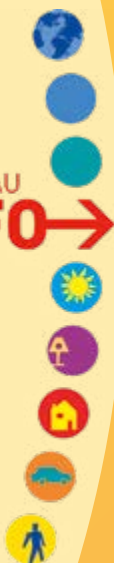
sur rendez-vous au
05 63 91 42 70

LE RÉSEAU

INFO →

ÉNERGIE

en OCCITANIE



82 Tarn-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Vous souhaitez faire des travaux en matière de rénovation énergétique ou vous informer sur les aides financières existantes, l'EIE du CAUE 82 peut vous aider !

Des conseils gratuits

Le conseiller EIE peut vous renseigner sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, les procédés d'isolation ou encore les énergies renouvelables. Il vous oriente vers les solutions les mieux adaptées à vos besoins.

Un accompagnement ciblé

Le conseiller E.I.E apporte un éclairage à la fois technique et budgétaire qui vous permettra de faire les bons choix d'investissement, notamment grâce à une analyse comparative de vos devis. Il vous présente de façon détaillée les techniques et matériaux innovants et accessibles sur le marché et peut vous orienter vers les organismes, bureaux d'études et entreprises labellisés. Enfin, il vous apporte des conseils pratiques sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Une information précise sur les aides financières mobilisables

Envisager un projet de rénovation énergétique s'accompagne inévitablement d'une réflexion sur l'enveloppe budgétaire de travaux à prévoir. Le conseiller E.I.E vous présente alors l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous permet de comprendre les articulations entre chaque dispositif. Il met aussi à votre disposition de la documentation, des guides pratiques, fiches techniques et prêt de matériels (caméra thermique, sonde de température, débitmètre, wattmètre, etc.).



Bien préparer son rendez-vous !

Pour un conseil optimisé, il est préférable de préparer votre rendez-vous. Si vous le pouvez, munissez-vous de tous les éléments relatifs à votre projet comme par exemple :

- Un plan** de votre habitation
- La surface** de votre logement en m²
- Les **devis des travaux** envisagés
- Des éléments sur votre **consommation d'eau et d'énergie** (électricité, gaz, fioul...)
- Votre **dernier avis d'impôt** sur le revenu...

Agenda des permanences

- Du lundi au vendredi sur rendez-vous dans les locaux du CAUE situés au Conseil départemental de Montauban.
- Sur rendez-vous en permanences délocalisées.

Contactez-nous

05 63 91 42 70

infoenergie82@gmail.com